

SELHAB Ferial Assia (Algérie)

Résumé

L'eau demeure une denrée rare en Algérie, malgré les efforts fournis dans le domaine de l'hydraulique et de l'assainissement. Les disponibilités en eau sont évaluées à 19.2 milliards de mètres cubes dont la majorité est représentée par les eaux de surfaces (12.4 milliards de m³). Par ailleurs, le climat est caractérisé par de longues périodes de sécheresse et des précipitations irrégulières dans le temps et l'espace.

La disponibilité théorique moyenne par habitant par an est estimée à 500 m³, alors qu'en réalité elle n'est que de 383 m³. Les projections pour 2020, prévoient une quantité plus faible qui serait de 261 m³/hab/an.

Ce déficit est dû essentiellement à une déperdition en quantité et en qualité.

Les causes de cette déperdition sont multiples, à savoir : le manque de mobilisation des ressources hydriques, l'insuffisance de moyens de stockage, des fuites au niveau des réseaux d'AEP (Alimentation en eau potable) et d'irrigation, l'envasement des barrages, le gaspillage, la tarification inadéquate, la salinité, la pollution, l'inefficacité des stations d'épuration...

D'autres raisons moins directes mais non des moindres expliquent également cet état de fait, à savoir la mauvaise diffusion de l'information et la faiblesse de la formation et de l'éducation à la bonne gestion de l'eau.

Par le passé, la gestion de l'eau en Algérie n'était pas qu'une affaire d'état. Elle était prise en charge localement par les organisations villageoises (« Djemâa »), surtout en ce qui concerne l'eau d'irrigation. Mais, le développement des systèmes d'exploitation et de distribution, ainsi que la pression démographique ont fait que l'accès à l'eau devient de plus en plus un 'souci' d'ordre individuel plus que collectif et sa gestion dépend exclusivement des institutions étatiques.

Les associations sont un acteur indispensable pour appuyer les institutions étatiques et les collectivités locales à la préservation de cette richesse, surtout en matière d'information et d'éducation. La promulgation de la loi 90-31 du 4 décembre 1990, a permis l'apparition d'un grand nombre d'associations cependant ares sont celles qui militent pour la préservation de l'environnement et en particulier de l'eau.

L'association Touiza qui œuvre, entre autre, pour la sauvegarde de cette ressource et du savoir faire ancestral (notamment en milieu oasien) représente un exemple intéressant de par ses divers expériences et ses actions, son adhésion à des réseaux tel que ELMAE et sa participation au programme MAB et à divers manifestations sur l'eau.

Mots clés : Eau, Algérie, association Touiza.

Introduction

La crise de l'eau est une crise planétaire. En effet, selon l'Atlas mondial de la désertification (PNUF, 1997) 47 % de la surface de la terre appartiennent aux régions sèches. On estime que 40 % de la population mondiale (80 pays) souffrent de pénurie d'eau et que seul 0.01 % de l'eau douce qui existe sur terre est d'accès facile.

Par ailleurs, si elle n'est pas une menace par les inondations qu'elle provoque, l'eau risque de se raréfier et même de disparaître de certaines régions où la seule ressource hydrique est l'eau souterraine non renouvelable.

L'Algérie fait partie des pays les plus déficitaires en eau. Effectivement, la disponibilité théorique moyenne est estimée à 500 m³/hab/an ce qui est un seuil critique, rappelons que les données réelles rapportent une valeur de 383 m³/hab/an. Elle représente moins de la moitié du seuil de rareté fixé par la Banque Mondiale à 1000 m³/hab/an et du quart du seuil de confort qui est de 2000 m³/hab/an.

Bien que les conditions naturelles soient assez restrictives, elles ne sont cependant pas la cause principale de cette situation. Le responsable premier de cet état critique et des pénuries répétées est la mauvaise gouvernance de l'eau.

En effet, seul l'état, représenté par les institutions de l'hydraulique (ministère des ressources en eau, ADE, ANRH...), a pris sur la question de l'eau. Les projets sont réfléchis, formulés et réalisés selon une seule vision, celle du secteur de l'hydraulique. Ni le savoir faire traditionnel ni les résultats de recherches (adaptés aux conditions locales) ne sont pris en compte.

Au début des années 90, une nouvelle politique de l'eau basée sur l'unicité de la ressource, la gestion intégrée à l'échelle du bassin hydrographique, de gestion concertée, économique et environnementale a été mise en place et plusieurs institutions notamment, le conseil supérieur de l'eau et les agences de bassins hydrographiques ont été créées. Cependant, malgré l'émergence de ce cadre institutionnel permettant une gestion intégrée, l'intersectorialité et la démarche participative sont loin d'être réellement appliquées.

Par ailleurs, les groupes sociaux et les associations ne sont pas associés dans le processus de prise de décision. Nous pensons que la marginalisation de la société civile est de loin l'une des raisons qui rend compte de la difficulté à asseoir une politique de l'eau rationnelle en Algérie.

Nous nous proposons à travers cette publication d'appréhender le rôle des associations (ONG) dans la préservation des ressources hydriques en Algérie et ce à travers l'expérience singulière de l'association « Touiza ».

I. Présentation de l'expérience de l'association « Touiza » dans le domaine de la préservation de la ressource en eau.

1. Aperçu sur le mouvement associatif algérien.

La création des premières associations réglementées en Algérie remonte au début du siècle passé, suite à la promulgation de la loi 1901 sur les associations. Les lettrés de l'époque, aussi bien arabophones que francophones, avaient participé à la mise en place de cercles culturels (les Nawadi).

Après l'indépendance, le tissu associatif s'est restreint à cause des bouleversements causés par la guerre de libération et de la politique du parti unique. Effectivement, la loi 1901 a été revue et modelée en fonction de la politique de l'époque, la législation mise en place permettait un contrôle rigoureux du champ associatif.

Ce n'est qu'en fin 1987 que les pouvoirs publics affichent une certaine volonté de libérer la vie associative. Malheureusement, le retard était déjà considérable. Ainsi, les chiffres communiqués par le ministère de l'intérieur à cette époque font état de l'existence de 11000 associations à l'échelle nationale.

Ce sont les événements d'octobre 88 qui vont réellement permettre au mouvement associatif de se développer grâce à la "libéralisation" politique consacrée par la constitution du 23 février 1989. La promulgation de la loi 90-31 du 4 décembre 1990 lui permettra de prendre place en tant qu'acteur économique et social.

Le recensement de 2002, rapporte un chiffre de 58500 associations dont 1500 à caractère national et environs 57000 locales (communale et de wilaya).

Concernant la protection de l'environnement et la valorisation des ressources naturelles il n'existe que 178 associations. Ce nombre est très faible (0.3 % des associations) face à l'étendue du territoire national (2,38 million de km²), la variabilité de son relief et de son climat ainsi que de l'irrégularité de distribution des ressources naturelles.

Certaines de ces associations luttent exclusivement pour la préservation et la sauvegarde de l'eau. Elles interviennent soit par le biais de campagnes de sensibilisation et d'information ou par des actions directes.

Comme exemple d'actions directes, on citera la réalisation d'une digue (*systeme traditionnel de captage des eaux de crue en palmeraie*) à travers un chantier-école (cas de l'association HSPE de Ghardaïa) ou l'aménagement de sources naturelles à régime permanent pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable de communautés villageoises (cas de l'association Nour Bni Haroun de Mila).

2. Présentation de l'association Touiza

Touiza est une association d'envergure nationale. Elle a été créée en 1990 suite à la promulgation de la loi 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations.

L'appellation Touiza est un terme désignant une tradition ancestrale qui consiste en l'entraide et la solidarité entre les habitants des villages lors des labours, des moissons.... Ce qui rejoint le but de l'association qui est de promouvoir l'action volontaire au service de l'intérêt général. Ses objectifs sont de :

- promouvoir les valeurs du travail et l'engagement bénévole à travers le volontariat
- Contribuer à préserver et renforcer les liens de solidarité par le biais de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- Organisation d'activités d'animation à caractère éducatif, d'éveil et de sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques, la préservation des sites naturels et archéologique, la protection de l'environnement....
- Contribuer à la réduction du chômage par la mobilisation de moyens et de compétences en vue de proposer aux personnes sans emploi un soutien matériel, technique et financier pour la création d'activités génératrices de revenu.
- Renforcer les capacités nationales par le biais de la formation (élus locaux, fonctionnaires, cadres associatifs...)
- Promouvoir des relations d'échange entre les jeunes, les associations et autres institutions au niveau national et international.

Dans le domaine de l'environnement, l'association Touiza en plus de certains chantiers sur des sites protégés, organise des sorties au niveau de barrages et de stations d'épuration d'eau et dans le cadre de classes bleues (sensibilisation à la question de l'eau) et participe chaque année à l'opération « dégrasse la méditerranée » avec des écoliers et en collaboration avec les autorités locales. Elle fait également partie du réseau Alliance Machrek Maghreb pour l'eau (ALMAE).

Parmi les projets les plus importants portant sur l'eau auxquels Touiza a participé, il y a :

- Le projet CISP/ Touiza : Renforcement de la gestion participative des ressources naturelles dans la région d'Adrar (Algérie)
- Le programme MAB (UNESCO) : Réalisation d'un kit éducatif pour la lutte contre la désertification .

2.1 Projet CISP/ Touiza

Ce projet a été réalisé dans les oasis de Timimoun située au nord ouest de la wilaya d'Adrar et comptant une population de 30 000 habitants.

L'objectif principal est de renforcer les capacités des populations et associations en matière de gestion participative des ressources naturelles et la préservation de l'environnement oasien et du système hydraulique ancien (foggara).

Le système de la foggara consiste en des canaux de drainage qui lient la nappe phréatique à la surface et à alimenter les oasis par gravité.

Actuellement ce système tend à être délaissé et de nombreuses foggaras se sont complètement asséchées. Ceci est dû à la forte concurrence des forages de grande capacité (40 – 50 l/s alors que le débit d'une foggara est d'environ 2,4 l/s) et à la faible rémunération des chargés de l'entretien et des risques importants que comporte ce travail.

Les activités réalisées dans le cadre de ce projet sont :

A. Des chantiers de volontariat dans des oasis à foggara : les travaux réalisés consistaient à désensabler et nettoyer les conduites (Saguia) des foggara et la réalisation d'un Afreg (barrage confectionné à partir des palmes de palmier pour lutter contre l'ensablement)

B. Des ateliers de formation portant sur trois thèmes :

1. Education environnementale et économie de l'eau
2. Gestion des cycles de projet (exemples traités autour de la problématique de l'eau)
3. Techniques d'élevage en système oasien (conduite de l'élevage ovin et caprin)

Les chantiers de volontariat ont eu un impacte très positif sur la population locale et sur les volontaires venus du nord. Cette action a été perçue comme un signe de solidarité des jeunes du nord du pays avec les populations du sud.

Elle a permis aux jeunes du nord de découvrir et d'apprécier l'importance des foggara dans la préservation du milieu oasien, de revaloriser aux yeux des jeunes locaux ce patrimoine ancestral dont ils se sont totalement désintéressés et qu'ils ont complètement délaissé. Cette expérience leur a également permis de retrouver le goût du travail solidaire.

Les ateliers ont permis d'apporter aux jeunes de ces oasis ainsi qu'aux associations locales des informations pour une bonne gestion des principaux éléments du milieu oasien (eau, végétation et cheptel) et des outils pour une meilleure approche des problèmes et formulation des projet.

Ce projet a permis de créer une certaine dynamique autour de la problématique de l'eau et de la gestion du milieu oasien mais il n'y a pas répondu totalement. L'association à elle seule ne peut pas le faire, ceci est du ressort d'autres acteurs (collectivités locales et institutions du secteur hydrauliques).

En effet, pour la sauvegarde des foggara et la permanence des territoires (oasis et ksour) il faudrait entre autres professionnaliser l'entretien des foggara et les munir de petites motopompes, ce qui requiert des moyens dépassant ceux de l'association.

2.2 Réalisation d'un kit éducatif pour la lutte contre la désertification

Dans le cadre du programme MAB « l'homme et la biosphère » l'UNESCO a fait appel à Touiza pour représenter l'Algérie.

Ce programme vise à valoriser des formes durables de conservation et d'utilisation des ressources naturelles dans le respect des traditions des sociétés et de leur diversité culturelle. Il a abouti à la mise au point d'un kit éducatif sur la lutte contre la désertification.

Ce kit est composé de quatre documents regroupés dans une pochette : un guide de l'enseignant, une série d'études de cas, une bande dessinée et une carte mondiale des différentes zones arides du globe avec des photos illustrant des activités pratiques simples de lutte contre la désertification.

Il est disponible en quatre langues; anglais, français, espagnol et dernièrement en arabe. Il est destiné aux écoles primaires sélectionnées parmi celles des pays les plus touchés par la désertification, principalement à travers le réseau des écoles associées de l'UNESCO.

Touiza a contribué par une étude de cas. Il s'agit d'un projet de réhabilitation des techniques traditionnelles d'irrigation (foggara) dans les oasis algériennes (conçu par MED Forum *'réseau d'ONG de la méditerranée pour l'écologie et le développement durable'* en collaboration avec Touiza).

Comme tous les autres cas présentés, il y a une partie texte et une partie activités.

Le texte dans le cas algérien comporte des explications sur ce qu'est une oasis et une foggara, les causes et effets de la sécheresse des oasis et les solutions possibles.

Dans la partie activités, les élèves sont invités à : Dessiner de dunes et d'oasis avec foggara, de comparer la problématique de la désertification dans leur pays par rapport à l'Algérie, de simuler un conseil de l'eau et d'apporter leur avis sur le projet de réhabilitation des foggara. Ces activités permettent à l'enfant de prendre conscience de l'importance de l'eau, de la gravité du phénomène de désertification et à être un citoyen responsable et actif.

Cependant, la distribution de cet outil en Algérie est très limitée. La commission nationale de l'UNESCO en a reçu 200 en langue française, seul quelques dizaines ont été distribués. Aucune copie n'a été attribuée aux écoles du sud!

L'association a reçu une seule copie en anglais (langue qui n'est pas du tout maîtrisée par les enfants en Algérie et auxquels ce kit est normalement destiné). Cette copie n'a servi qu'en tant qu'archive. Aucun effort n'a été entrepris pour diffuser cet outil ni par l'association ni par la commission nationale de l'UNESCO.

Conclusion

La situation critique de l'eau en Algérie n'est pas une fatalité. Elle exige que des dispositions soit prises et surtout appliquées au plus vite.

Parmi ces dispositions, on notera :

- La multiplication et l'entretien des moyens de stockage,
- La rénovation des réseaux de distributions
- Recyclage des eaux de rejet
- L'adaptation de la tarification selon l'usage de l'eau
- Le renforcement des capacités techniques
- L'adoption d'une démarche participative et intersectorielle pour la formulation des projets concernant l'eau.

Il est également primordial de lutter contre la pollution et les déperditions par l'application stricte du code de l'eau et la prise de dispositions sévères contre les pollueurs et les fraudeurs (pompages illicites).

Concernant les ONG qui s'intéressent à la question de l'eau, elles sont très rares et l'impacte de leurs actions reste très limité.

Dans le cas de Touiza, qui a le mérite d'avoir réalisé plusieurs actions dans ce domaine avec des moyens (financier et humain) relativement limités, on constate que la plus part de ses activités sont ponctuelles. Aucune suite n'a été donnée aux chantiers ni aux divers ateliers et aucune démarche n'a été faite pour informer ne serait ce que les écoles partenaires de Touiza de l'existence du Kit pédagogique de lutte contre la désertification.

Bien qu'elle s'intéresse à la sauvegarde de la ressource hydrique il n'existe pas de groupe travaillant spécifiquement sur ce sujet. Les actions ou projet sont formulés en fonction des opportunités (surtout financières) qui s'offrent à l'association.

Le mouvement associatif ainsi que les médias doivent être beaucoup plus mobilisés et associés surtout dans les domaines de l'éducation, de la sensibilisation et de l'information. Il faudra également veiller à ce que les outils de communication ainsi que les messages à transmettre soient adaptés au public ciblé ainsi qu'aux conditions locales.

L'eau source de vie ou source d'énergie doit prendre plus d'importance au niveau de l'individu, de la région, du pays et de toute la planète. Sa gestion doit être réfléchi de manière à répondre à nos besoins d'aujourd'hui sans nous pénaliser le lendemain ni pénaliser les générations futures.

Références bibliographiques.

1. **CNES (2000)** : L'eau en Algérie : le grand défi de demain. Avant-projet de rapport Conseil national économique et social Commission de l'Aménagement du Territoire et de Environnement.
2. **Ferrah A. et Yahiaoui S. (2004)** : Eau et agriculture en Algérie : Problématique et enjeux – Groupe de recherche et d'étude pour le développement de l'agriculture Algérienne (<http://gredaal.ifrance.com>).
3. **Lounaouci A. et Fethallah R. (1996)** : Aperçu socio-économique sur la région d'Adrar. Rapport - Institut National de Recherche Agronomique d'Algérie – Station expérimentale d'Adrar.
4. **Mouhouche B. (2002)** : L'eau et son impacte sur la biodiversité. Projet ALG/97/G31 (FEM/PNUD)
5. **Rapport de projet (2003)** : Renforcement de la gestion participative des ressources naturelles dans les oasis à foggara de la région d'Adrar – Timimoun : CISP/ Touiza
6. **Selhab Ferial Assia (2003)** : Le mouvement associatif algérien un siècle d'évolution. Communication dans le cadre d'une formation d'agent en développement local (Aix en Provence/ France)
7. **Vergne Jean A. (2002)** : Origines d'une crise planétaire de l'eau annoncée, fausses données et vraies stratégies. Journée mondiale de l'eau/ conférence : Alger 04/04/02